eorges Périn que 105, Gatineau 46 et ockroy 20. Il y avait 329 votants.

Dans les journaux du soir, je ne vois rien vous signaler, sinon une lettre de M. Berard Lavergne député du Tarn et membre fluent de la gauche modérée, qui, dans *Télégraphe*, nous apprend que c'est ontrairement à l'avis de ses amis les plus irs, malgré l'opinion de tous les membres peu près du cabinet, ministres et sous-crétaires d'Etat, que M. Gambetta a persté à faire figurer le scrutin de liste dans s projets de révision.

M. Bernard Lavergne prédit, du reste, chec du scrutin de liste, parce que ce ode de votation, une fois inscrit dans la constitutionnelle, équivaut à la mort de Chambre actuelle, dont tous les mem res, même les partisans du scrutin de ste, voteront contre le projet du gouver ment.

La Bourse a fait preuve aujourd'hui de spositions meilleures que celles de ces erniers jours. On avait exagéré la situa on faite à quelques agents lyonnais par la préciation rapide et importante subie r un groupe de valeurs favorites de la éculation, aussi bien à Lyon qu'à Paris. l'on revient à une appréciation moins ssimiste et aussi plus exacte de la situa on.

Après avoir conçu de graves appréhen ons sur le sort réservé à la mise en règle s engagements pris pour le 15, on se re end à espérer que la liquidation, non eulement ne sera marquée par aucun sistre, mais pourra peut-être s'achever, râce aux allégements opérés par anticiation dans des conditions moins laborieu s qu'on ne l'avait craint tout d'abord.

En tout état de cause, et quoi qu'il ad enne de cette espérance, les ventes for es sont actuellement enrayées, et déjà la éculation se met en quête de bonnes oc asions pour acheter : c'est ce qui explique hausse dont quelques valeurs ont le pro à l'ouverture de la Bourse d'aujourhui, hausse qui pourra faire de nouveaux ogrès, surtout si elle se conduit avec udence et modération.

## Bulletin Economique

### a navigation directe entre Dunkerque et les colonies.

Nous avons parlé brièvement, hier, de la union des industriels et des négociants Nord, provoquée par MM. Trystram, déité et Président de la Chambre de Comerce de Dunkerque; Delfosse, président la Chambre de commerce de Roubaix Ch. Jonglez, président de la Chambre commerce de Tourcoing: vu l'importance de la question, nous croyons devoir revenir aujourd'hui et en donner un ompte-rendu plus détaillé.

M. le Préfet du Nord, qui présidait cette union, a déclaré, en ouvrant la séance, e sa présence n'avait aucun caractère fficiel, mais qu'il était toujours heureux prêter son concours lorsqu'il s'agissait travailler à la prospérité de notre riche yon du Nord.

Après avoir démontré combien il était egrettable que notre industrie lainière réonale fut tributaire des ports étrangers Londres, d'Anvers et de Hambourg, le réfet a développé les avantages qu'il y rait, de créer une navigation directe, de Australie et de la Plata sur Dunkerque.

M. Trystram a ensuite établi par des iffres se rapportant aux importations rectes et aux exportations, l'importance ue pourrait prendre une société de navigation directe et régulière et les avanta s qui en résulteraient pour tout le comerce du Nord.

M. Charles Jonglez a ensuite pris la parole. otre région, dit M. le président de la hambre de commerce de Tourcoing, a ontribué pour une large part à la prospé té des marchés de Londres et d'Anvers: ette dernière place travaille avec persérance à augmenter l'importance de son arché lainier. Le chiffre des importations laines d'Australie par le port d'Anvers ugmente considérablement chaque année: y a donc une nécessité absolue, pour otre industrie lainière, de prendre au plus ôt des mesures pour créer des marchés à otre porte.

Sans avoir la prétention, ni même la pen ée, de déplacer le marché de Londres qui st incontestablement le plus important du onde, nous pourrions facilement faire ariver chez nous, directement, toutes les marhandises destinées à notre alimentation gulière; de là, une première économie t une facilité dans les transactions.

M. Trystram, après avoir informé l'asemblée, que l'importante Banque Mariime de Paris était toute disposée à favoiser la création d'une société ayant pour bjet la navigation directe des pays de roduction sur Dunkerque, a demandé si ous les négociants et industriels présents uraient accordé leur concours à cette ociété. Il a été répondu à l'unanimité, de a façon la plus affirmative, que ce conours lui était acquis, attendu qu'il s'agisait de l'intérêt général de notre région.

Avant de terminer la séance, M. le préfet remercié MM. Trystram, Delfosse et Jonglez, de l'initiative que ces Messieurs prennent, chaque fois qu'il s'agit de l'intérêt du commerce.

M. Trystram, en son nom et aux noms le ses collègues, a remercie M. le préfet du lévouement et du bienveillant concours u'il apportait dans toutes les questions ommerciales et industrielles qui lui étaient oumises dans l'intérêt de notre départenent.

Nous souhaitons sincèrement que cette éunion qui avait pour but principal le développement de notre industrie lainière erve de base à l'établissement non seulenent de lignes maritimes directes, mais de narches lainiers qui sont devenus indisensables. V. D.

## ROUBAIX-TOURCOING

### et le Nord de la France

Les nominations et mutations suivantes ennent d'être faites dans le 1er corps :

ARMÉE TERRITORIALE. — M. Dubrulle, sous-lieutenant au 6e régiment territorial d'infanterie, est nommé lieutenant au 1er régiment de même arme; M. Klein, sous-lieutenant au 3e régiment territorial d'infanterie, est nommé lieutenant au corps; M. Courdent, sous-lieutenant au 4e régiment territorial d'infanterie, est nommé lieutenant au corps; M. Lely, sous-lieutenant au 6e régiment territorial d'infanterie, est nommé lieutenant au corps; M. Delorme, ex-chef de bataillon au 43e de ligne, est nommé en la même qualité au 1er régiment territorial d'infanterie.

ARMÉE ACTIVE. — *Artillerie.* — M. Nicolas, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Valenciennes, promu chef d'escadron, a été maintenu dans sa position actuelle; M. Hermay, promu chef d'escadron, a été classé au 15 régiment à Douai, pour y occuper l'emploi de major; M. Carton, lieutenant attaché à l'état-major du 1er corps d'armée, promu capitaine, a été classé au 2e régiment de pontonniers, dont il sera détaché pour occuper l'emploi d'adjoint à l'école centrale de pyrotechnie militaire, à Bourges; M. Fraenkel, nommé lieutenant en 1er, a été nommé au 15e régiment, à Douai; M. Petit, capitaine au 29e régiment, passe au 15e, dont il sera détaché pour occuper l'emploi d'adjoint à la direction de Lille; M. de Massacré, capitaine au 26e régiment, a été adjoint au commandant de l'artillerie de l'arrondissement de Maubeuge; M. Milson, lieutenant au 15e régiment, est détaché à la batterie de Lille pour y faire le service; M. Mathieu, colonel chef du 2e bureau de la 3e direction au ministère de la guerre, a été désigné pour commander le 27e régiment à Douai.

*Génie.* — MM. Sive, capitaine au 3e régiment à Arras, passe en la même qualité au 2e; Cordier, capitaine détaché à Maubeuge, passe en la même qualité à Châlons; de Feydeau, capitaine au 3e régiment, a été classé à l'état-major pour être employé à Lille; Bornecque, capitaine récemment promu, a été classé à l'état-major pour être employé à Maubeuge; Boulangé, adjoint de 3e classe, a été désigné pour être employé en Tunisie.

*Train des équipages militaires.* — M. Malebay-Vacqueur, adjudant au 1er escadron est nommé sous-lieutenant au 17e desdits escadrons.

*Récrutement.* — M. Blandinières, capitaine au 8e de ligne, est nommé à un emploi de son grade au bureau de recrutement de Laon.

---

Aujourd'hui, 13 février, commenceront à Paris les examens d'admission dans le corps de l'Intendance militaire, pour les chefs de bataillon ou d'escadron, les majors et les capitaines qui ont été proposés aux inspections générales de 1881.

---

Aux termes d'un rapport présenté par le ministre de l'intérieur et approuvé, le 9 janvier 1882, par le Président de la République, des médailles d'honneur ou des mentions honorables ont été décernées aux personnes ci-après désignées, qui ont accompli des actes de courage et de dévouement, et dont la belle conduite a été signalée pendant le mois de décembre dernier.

NORD

M. A. 2e classe. — Guislain-Henri-Joseph Lefebvre, sapeur-pompier à la compagnie d'Armentières.

M. A. 2e classe. — Florimond-Eugène-Désiré Théry, sapeur-pompier à la compagnie d'Armentières;

28 septembre 1881 : ont fait preuve de courage et de sang-froid lors d'un violent incendie survenu dans un établissement industriel.

M. A. 2e classe. — Adolphe-Gaspard Thyrion, ouvrier maréchal à Steene; 1880-1881 : a sauvé, à diverses reprises, des personnes sur le point de se noyer dans la Haute-Colme.

PAS-DE-CALAIS

M. A. 2e classe. — Louis Leuliet, garde-champêtre de la commune de Pihen : 25 août 1881 : a arrêté, au péril de sa vie, un cheval emporté attelé à une voiture dans laquelle se trouvaient deux personnes.

---

La tombola au profit des veuves et orphelins de Boulogne-sur-Mer, dont le tirage était fixé au dimanche 15 courant, ne sera close que huit jours plus tard, soit le dimanche 22.

Le retard est motivé par l'attente de plusieurs lots promis et non encore reçus.

---

Dans la journée d'hier, les gendarmes Mariscal et Pluchart, se promenant à cheval, aperçurent près de la commune de Croix, un grand rassemblement. Ils apprirent bientôt qu'un chien enragé parcourait les environs. S'étant dirigés du côté indiqué par les habitants, les gendarmes ne tardèrent pas à apercevoir, à trois cents mètres devant eux, un énorme chien de contrebandier. Ils se mirent aussitôt à sa poursuite et, arrivés à l'endroit où était le chien, ils mirent pied à terre. Le gendarme Mariscal, tirant son révolver de son étui, fit deux fois feu sur l'animal qui, blessé légèrement, reprit sa course.

Les gendarmes remontèrent à cheval, piquèrent des deux et poursuivirent, à travers champs le chien enragé. Arrivés à la hauteur du bois de La Fontaine, Mariscal tira un troisième coup de révolver qui traversa la poitrine de la bête et la fit rouler à terre. L'animal se releva cependant et continua sa course. Après un parcours de dix kilomètres, le second gendarme, Pluchard, tira un coup de révolver sur le chien qui alla expirer dans le couloir d'un cabaret, au hameau de l'*Epinette*.

Plusieurs chiens mordus par cette bête ont été abattus par ordre de M. Chieus, vétérinaire à Roubaix.

Rappelons à ce propos, que tous les chiens doivent être munis d'un collier avec le nom du propriétaire.

Les chiens croisés de différentes races doivent être muselés.

Nous ne pouvons trop féliciter les gendarmes Mariscal et Pluchard de cet acte de courage. Du reste, Mariscal n'en est pas à son essai. Trois fois déjà, il a été l'objet de mentions honorables.

---

Un feu de cheminée s'est déclaré hier soir chez M. Desurmont, cabaretier, demeurant dans la Grand'Rue. Le feu éteint en quelques instants, n'a causé que des dommages insignifiants.

---

Un vieillard de soixante-quatre ans, ancien douanier, a été arrêté hier, à Roubaix, sous l'inculpation d'attentats à la pudeur.

---

Hier, un vol d'une montre en or a été commis dans une filature de notre ville. La montre appartenait à Mlle Etienne Fidelin, soigneuse au dit établissement. L'auteur du vol est resté inconnu.

---

Hier, à 3 heures 1/4, Jeanne Dominicus, petite fille de dix-huit mois, jouait dans la cour de la maison de ses parents, rue Decrême, lorsque tout à-coup son pied heurta une cuve remplie d'eau et la pauvre enfant tomba la tête la première dans le liquide.

Lorsque sa mère s'aperçut de l'accident l'asphyxie était complète.

---

Le brigadier Flipo a arrêté, hier matin, une rattacheuse nommée Hortense Hus, âgée de 17 ans, demeurant place des Nonnes, à Tourcoing.

Cette fille lui avait été signalée comme ayant volé divers vêtements aux ouvrières de la filature Tiberghien.

Elle avait commis son vol en se présentant pour avoir du travail.

On a retrouvé en sa possession les objets soustraits.

Cette précoce voleuse n'en est pas à son coup d'essai. Elle a déjà été condamnée deux fois pour pareil délit.

Il y a à peine un mois qu'elle est sortie de prison.

---

L'agent Clarisse a arrêté aussi hier, un débourreur nommé Adolphe Grenier, âgé de 40 ans, tournaisien d'origine, demeurant rue de l'Alouette, à Roubaix. Il mendiait, dans la rue de Gand à Tourcoing.

---

Mme Ernst a envoyé le sonnet suivant à M. Edouard Bodin, en réponse à un envoi analogue :

Poète dont les vers viennent me consoler,
Merci de me donner par eux la douce preuve
Que ce n'est pas en vain que je subis l'épreuve
Des dégoûts qu'en mon âme il me faut refouler,

Car mes rêves si hauts, je les vois s'écrouler,
C'est d'un vin trop aigrique souvent je m'abreuve,
Et chaque jour plus seule, au bord du sombre fleuve,
Je regarde son flot tristement s'écouler,

Mais du moins sans rougir d'aucune basse envie,
Travail et pauvreté sont les mots de ma vie,
Et, l'idéal pour but, je poursuis mon chemin,

Rêveuse ou désolée, et pourtant forte et fière,
Les yeux toujours levés vers la pure lumière,
Je vais, pleine de foi dans mon Jabeur divin.

Lille, le 10 décembre 1881. Amélie ERNST.

---

CERCLE HORTICOLE DU NORD. — M. Jadoul, professeur d'arboriculture, fera, le 15 janvier, une conférence sur : le but et l'utilité de la taille des arbres fruitiers; les instruments à employer pour la pratique; la nécessité, au point de vue de la production, de donner une forme aux arbres fruitiers destinés à garnir un emplacement déterminé.

---

La Société organisatrice de la promenade flamande, accompagnée de sa fanfare, ira, dimanche matin, à 9 heures 3/4, recevoir la musique des marins du Portel. De la gare, les Portelois seront conduits au local de la Société, ou une collation leur sera offerte.

Le comité d'organisation vient de recevoir les nouvelles adhésions suivantes :

Fanfare de l'Ecole supérieure;
Harmonie de la *Fraternelle;*
Société de gymnastique *La Patriote;*
*Cercle des Travailleurs;*

Enfin, deux Sociétés musicales de Moulins-Lille, dont les adhésions ne sont pas arrivées, ont promis leur concours.

---

ELECTIONS CONSULAIRES. — M. Alfred Scalbert a été élu mercredi par 50 voix juge suppléant au tribunal de commerce de Lille.

---

INSTRUCTION PUBLIQUE — Lycée de Saint-Quentin. — M. Belot, professeur au lycée d'Avesnes, a été nommé professeur de philosophie, en remplacement de M. Brun.

Collège d'Arras. — M. Diette, professeur au collège de Laon, a été nommé professeur de philosophie, en remplacement de M. Bertrand; M. Héroglier a été nommé professeur de 7e.

Collège de Laon. — M. Mothivon, du lycée de Douai, a été chargé de la classe de philosophie, en remplacement de M. Riette; M. Rives a été nommé professeur de rhétorique, en remplacement de M. Cœuil, nommé professeur de seconde, en remplacement de M. Rives.

Collège de Saint-Amand (Nord). — M. Hennequin, maître primaire, a été chargé en outre de l'enseignement du dessin, en remplacement de M. Sionboing.

Lycée de Lille. — M. Liégaux, professeur au lycée d'Amiens, a été nommé professeur d'anglais, en remplacement de M. Haussaire.

Lycée d'Amiens. — M. Aigre, professeur au lycée du Mans, a été nommé professeur d'anglais, en remplacement de M. Liégaux.

M. Tronchet, professeur au collége de Dunkerque, a été nommé professeur au lycée du Mans, en remplacement de M. Aigre.

M. Haussaire, ancien professeur au lycée de Lille, nommé professeur au lycée de Versailles, a été nommé professeur d'anglais au lycée Charlemagne, à Paris, en remplacement de M. Lane, maintenu à Versailles.

---

FUNÉRAILLES DES VICTIMES DE LA RUE DE JULIERS. — Hier, à trois heures et demie, ont été célébrées, en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, les funérailles des victimes de la rue de Juliers, à Lille.

Le corps du chauffeur Degueldre, mort à l'hôpital Sainte-Eugénie, avait été transporté à l'église précitée vers trois heures.

Un nombre considérable de personnes se tenaient dans les rues environnant la demeure de Prévost; une brigade d'agents de police, sous les ordres de M. Simon, commissaire, maintenait la foule.

Le clergé a procédé à l'enlèvement du corps.

Dans le cortége, nous remarquons MM. Delattre fils, Bouffet, secrétaire général, représentant M. le Préfet, Géry Legrand, maire de Lille; Mornave, commissaire central; les ouvriers de la filature Delattre au grand complet.

A l'église, les deux cercueils sont l'un près de l'autre; sur chacun d'eux repose une grande couronne d'immortelles, dernier souvenir des ouvriers à leurs camarades.

Après l'office des morts, les dépouilles mortelles de Degueldre et de Prévost ont été conduites au cimetière du Sud.

Hiellet, la troisième victime, est au plus mal. Il a reçu, hier matin, les derniers sacrements.

Les ouvriers n'ont point encore repris leur travail. Les ingénieurs, chargés de l'expertise, ont tenté hier de faire marcher la machine, mais la vapeur s'échappant encore d'un tuyau, on a dû arrêter aussitôt, de crainte de nouveaux accidents.

---

Le commerce de détail n'attend pas le percement de la rue de la Gare pour établir à Roubaix des magasins en rapport avec l'importance de notre ville.

D'ici à quelques jours, les dames de Roubaix ne devront plus se rendre à Lille pour se procurer les primeurs et les comestibles les plus recherchés.

La maison Ginions-Morel ouvrira samedi 14 janvier, son nouveau magasin. Sa nombreuse clientèle y trouvera dorénavant un choix de comestibles, volailles, gibiers, fruits, légumes, poissons, conserves, plus assorti encore que par le passé et à des prix très-avantageux.

---

Hier soir, à huit heures et demie, la rue des Trois-Couronnes, à Lille, était gardée, à chacune de ses extrémités, par un factionnaire, baïonnette au canon. Les passants s'étonnaient de cette mesure extraordinaire. On l'expliquait par la mise en interdit, pour les troupes de la garnison, de divers débits de boissons de cette rue.

---

VOL. — Hier soir, vers 11 heures 1/2, *un vol à la voiture*, a été commis, rue de Bourgogne, à Lille, par un individu qui n'a pu être arrêté.

Un commissionnaire de la Gare déchargeait, au n° 12 de la rue de Bourgogne, des colis que M. D..., capitaine au 1re chasseurs à cheval, lui avait remis.

Le second bagage venait d'être monté, quand on s'aperçut qu'un paquet, pesant 12 kilos, avait disparu; on chercha dans les rues d'alentour, pour découvrir le coupable, mais on ne découvrit rien.

Une plainte a été déposée à la police; une enquête est ouverte.

### Tribunal correctionnel de Lille

Le jour de Noël, L. Parmentier, cordonnier à la Madeleine, chassait dans les champs, quand deux individus, les nommés J. Demoy et H. Leignel, vinrent l'accoster. Le chasseur les engagea à prendre une consommation dans un cabaret voisin, puis les quitta.

Les deux individus ayant vu que Parmentier avait le porte-monnaie bien garni, revinrent au bout de quelques minutes, le terrassèrent et lui enlevèrent sa bourse.

Mais Parmentier se défendit énergiquement et grâce à une assez longue lutte, des passants vinrent à son secours.

Les deux malfaiteurs ont comparu, hier, devant le tribunal correctionnel, qui les a condamnés : Demay à un an de prison, Leignel à huit mois.

---

### Mgr L'ARCHEVÊQUE D'ALGER

Je veux parler aujourd'hui d'un grand homme, notre contemporain; peut-être les véritables grands hommes sont-ils rares en notre temps, mais celui-là est grand par l'esprit, les talents, la science, la dignité, le cœur. Enfant, sur les bancs du collége, il a conquis toutes les distinctions, tous les grades, rien ne lui est inconnu; la théologie, les lettres, le droit lui ont livré leurs secrets, et cinq fois il a été proclamé docteur.

Depuis quinze ans, il administre avec sagesse un diocèse important; c'est de lui qu'on peut dire qu'il est le père de son peuple. A son arrivée à Alger, en 1867, une famine épouvantable décimait le pays; il visita les pauvres indigènes pour leur donner des secours et recueillir des milliers d'orphelins qu'il a élevés à l'aide de la charité française. Ces enfants sont arrivés aujourd'hui à l'âge d'homme; les uns sont établis et mariés en Algérie où ils forment des populations et des villages chrétiens; d'autres sont encore dans les orphelinats; dix d'entre eux suivent avec succès les cours de médecine à la Faculté catholique de Lille.

Sur la demande de notre Gouvernement, le Saint-Père a nommé Mgr Lavigerie administrateur apostolique de la Tunisie. A cette importante mission le grand prélat ne faillira point. Véritable soldat de la civilisation, il s'est mis en campagne; depuis six mois il parcourt le pays conquis, il recueille les orphelins et les infirmes, fait donner des soins aux malades et apporte à tous, avec la lumière de la vérité l'amour de la nouvelle patrie.

Mais cet apostolat si actif ne peut cependant suffire; il l'a dit lui-même à notre Archevêque, dans l'appel éloquent qui nous a été transmis dimanche dernier : la France entière, notre diocèse, Roubaix en particulier, ne répondront-ils pas à son appel... Ah! qu'il le sache une fois de plus, Roubaix la ville commerçante et charitable, lui montrera qu'elle apprécie le génie, les talents, le zèle brûlant de l'apostolat; à celui qui réclame un gîte pour ses orphelins, du pain pour ses pauvres, elle donnera de larges oboles et participera par cela même à une grande œuvre de patriotisme et de civilisation.

---

**Comines.** — L'avant-dernière nuit, un incendie a dévoré, en quelques instants, les magasins d'un marchand de lins de Warneton. Cet établissement était situé entre Vervicq et Comines. Le feu s'est déclaré à minuit, et a deux heures il ne restait plus des bâtiments que des pans de murs calcinés.

**Douai.** — M. le ministre de l'intérieur vient d'allouer une somme de 1,000 fr. à la Société de charité maternelle de Douai.

— M. Mathieu, colonel à l'état-major particulier, est désigné pour commander le 27e d'artillerie, à Douai.

— Un audacieux filou vient de commettre une escroquerie au préjudice de M. Milon rue St-Jacques.

Cet individu se présenta mercredi, chez M. Milon comme domestique de M. Chartier, conseiller général, et lui offrit la clientèle de son maître.

Comme on le pense, M. Milon accueillit la proposition avec plaisir, quoique tout d'abord avec une certaine réserve; mais bientôt les explications du prétendu domestique dissipèrent toute méfiance.

Au moment de quitter la boucherie, ce dernier poussa une exclamation et, aux questions que lui posa M. Milon, il répondit qu'il avait oublié son porte-monnaie.

« N'est-ce que cela, répond le boucher, on me » règlera demain, lorsque je livrerai la » viande ! »

Le faux domestique fit tant et si bien qu'il parvint à se faire avancer 25 francs par M. Milon, pour acheter de la charcuterie. Il remercia avec effusion ce dernier de son obligeance et s'éloigna.

Le lendemain, lorsque le boucher se présenta chez M. Chartier pour livrer sa viande et se faire rembourser ses 25 francs, il ne put que constater qu'il avait eu à faire à un escroc.

**Valenciennes.** — La date de la Marche des Incas est définitivement fixée au 9 juillet. Elle doit concorder avec l'inauguration du monument de Watteau.

**Landrecies.** — Lundi soir, on a retiré de la Sambre française canalisée, le corps du nommé Jules Mouvies, marinier, âgé de 38 ans, qui était tombé dans le canal en voulant regagner son bateau. Ce marinier n'a survécu qu'une heure après l'immersion.

**Arras.** — Voici de nouveaux détails sur l'affaire Florimond Parel et Cie.

La cause a été portée devant le tribunal, qui a déclaré en faillite M. Eugène Parel fils, comme associé. Celui-ci a fait immédiatement opposition et l'affaire est venue devant le tribunal avant-hier.

Le tribunal, après les plaidoiries de Mes Brochard et Provins, avocats, a maintenu l'état de faillite de M. Parel, mais ordonné son élargissement sous caution.

M. de Rosamel adresse la lettre suivante au journal royaliste le *Pas-de-Calais* :

« Rosamel, 10 janvier, 1882.

» M. le directeur,

« Permettez-moi de recourir à la publicité du *Pas-de-Calais* pour transmettre mes très sincères remerciements aux électeurs sénatoriaux qui m'ont donné leurs voix avant-hier.

» Nous avons été battus, mais les royalistes ne se laisseront pas abattre. La cause qu'ils défendent est basée sur la justice et sur le droit, et son triomphe final est inévitable. Ne perdons pas courage, et préparons-nous aux luttes prochaines.

» L'un des premiers actes du nouveau Sénat et de la nouvelle Chambre, va être de déclarer solennellement, en congrès, que tous deux sortent d'élections viciées par leur principe même. Il est probable que cette condamnation personnelle, n'assurera pas au Parlement actuel une longue existence. Que nos amis soient donc prêts à recommencer bientôt le combat. En ce qui me concerne, ils me trouveront toujours à leur disposition pour aider de toutes mes forces à la défense de la seule cause qui, désormais, puisse faire le salut de notre chère France.

» Veuillez agréer, je vous prie, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments de haute considération et d'affectueux dévouement.

» CH. DE ROSAMEL.

**Houdain.** — Lundi soir, Auguste Delbarre, domicilié à Mazingarbe, était occupé au fond de la fosse n° 2 à Bully Grenay, lorsqu'une pierre énorme se détacha du ciel de la galerie et l'écrasa. La mort a été instantanée.

**Molinel.** — Un enfant de trois ans, élevé par sa grand'mère, vient de tomber accidentellement dans une marmite de soupe bouillante, d'où il a été retiré par lambeaux, son aïeule, très-sourde, n'ayant pas entendu ses cris.

---

### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 12 JANVIER. — Marie Hioco, rue du Pile, cour Delannoy, 6. — Marguerite Debosschère, boulevard d'Halluin, maisons Verstraete, quai de Calais. — Charles Lemaire, rue de Naples, cour Stalins. — Pierre Dazin, rue du Grand-Chemin, 51. — Eugène Helbois, rue du Pile, 124. — Léon Poissonnier, rue du Moulin, 115. — Arthur Simaer, rue Decrême, 9, cour Robert. — Hélène Desbarbieux, rue la Potennerie, 92. — Charles Haeck, rue du Fontenoy, cité Ploquin, 13 bis. — Louise Duflot, rue du Tilleul, 75. — Julia Duponchelle, rue de l'Industrie, maisons Soyez. — Henri Vreck, rue de Lannoy, fort Desprez, 55.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 12 JANVIER. — Philippe Herremans, 58 ans, forgeron, rue Saint-Antoine, 31. — Anna Duvivier, 2 ans, rue de l'Alouette, 19. — Marguerite Verschurre, 23 jours, rue Jacquart prolongée, 46. — Joseph Veys, 16 jours, rue Archimède, cour Losfeld.

MARIAGE du 12. — Augustin Carlier, 24 ans, secrétaire au commissariat central de police, et Julia Branquart, 19 ans, sans profession.

---

### ETAT-CIVIL DE TOURCOING

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 24 DÉCEMBRE. — Clet Vandromme, Marlière.

Du 25. — Noël Wittendal, Croix-Rouge. — Hilarion Laignel, avenue de Roubaix. — Armand Paco, chemin des Mottes. — Elise Deleroix, rue Borgne. — Noël Deletombe, pont de Neuville. — Albert Preumaux, chemin des Mottes. — Noël Porisse, rue de Paris. — Fortuné Clerson, rue Jean Legrand. — Baptiste Deschamps, Brand-Pain. — Céline Honoré, rue de Niot.

Du 26. — Germaine Vandendriessche, Marlière. — Noël Meunier, rue de Menin.

Du 27. — Marie Vienne, Brun-Pain. — Germaine Courouble, Marlière.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 24 DÉCEMBRE. — Henri Catoire, 1 mois, Chêne-Houpline. — Sophie Bogart, 49 ans, 5 mois, rue de Belle Vue.

Du 25. — Enfant du sexe masculin présenté sans vie, place Verte. — Marie Picavet, 66 ans, 5 mois, rue du Château. — Désiré Gyselinck, 5 ans, 5 mois, rue de la Latte.

Du 26. — Louis Desmarchelier, 66 ans, 3 mois, rue de la Croix-Rouge. — Hilarion Desoubry, 77 ans, 11 mois, Hospice-Général.

Du 27. — Jules Dujardin, 25 ans, 9 mois, rue du Triangle. — Thérèse Martins, 35 ans, 7 mois, rue du Prince. — Hilaire Bytebier, 38 ans, Hôtel-Dieu. — Hélène Tiberghien, 1 mois, rue de la Tossée.

---

## CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille HERMANS-FLANDROY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire du décès de Monsieur Désiré HERMANS, décédé à Roubaix, le 11 janvier 1882, dans sa 58e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 14 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Antoine, 31.

## FAITS DIVERS

— Le vendredi 20 janvier 1882, il sera procédé, dans une des salles du ministère des finances, au tirage, par la voie du sort, des obligations trentenaires de la vingt-troisième annuité (1re émission), de la vingt-deuxième (2e émission), enfin de la vingt et unième annuité (3e émission), à rembourser au capital nominal de cinq cents francs (500 fr.), à partir du 20 juillet de la même année 1882.

Le nombre de ces obligations est fixé, savoir :

Celles de la 1re émission, à huit mille quatre cent cinquante et un (8,451);

Celles de la 2e émission, à huit mille six cent cinq (8,605);

Celles de la 3e émission, à treize mille cent cinquante-cinq (13,155).

Les obligations désignées par le sort qui auront été converties en rente 3 p. 100 en conformité de la loi du 12 février 1862, ne donneront lieu à aucun remboursement.

— Mme Magnin-Philippon, mère du gouverneur de la Banque de France, vient de mourir.

M. Magnin et toute sa famille ont assisté à ses derniers moments.

Ses obsèques sont fixées à dimanche matin.

Toute la ville a pris part au deuil de M. Magnin.

— On se rappelle que, dans une de ses dernières séances de décembre, le conseil municipal de Paris avait supprimé, d'un seul trait de plume, tous les aumôniers des établissements hospitaliers de la capitale, sans tenir compte de la protestation légitime des membres de la droite.

On nous assure que l'autorité supérieure n'a point admis ce vote, et que les aumôniers seront maintenus. Le crédit qui avait été supprimé serait inscrit d'office au budget de la Ville.

Cette décision, rapprochée de la suppression du même budget du crédit de 240,000 francs nécessaires aux appointements des édiles de la capitale, semblerait indiquer que le Grand Mmistère est fermement résolu à résiter aux sommations ou aux incartades du conseil municipal de Paris.

— Le gros lot de 100,000 francs, au dernier tirage des obligations du Crédit Foncier, a été gagné par M. Adrien Lesourd, ouvrier tanneur chez M. Saulnier, rue Censier à Paris.

Il y a six mois à peine qu'il venait d'acheter un titre du Crédit Foncier, grâce aux économies qu'il avait faites.

— Une intéressante séance de magnétisme a eu lieu hier soir, dans les bureaux de rédaction, du *Figaro*, où, il y a quelques semaines, Donato avait déjà fait de curieuses expériences du même genre.

Cette fois le magnétiseur était le commandeur Sartini, assisté de sa femme, qu'il a endormie successivement du sommeil magnétique et du sommeil cataleptique, produisant tour à tour l'insensibilité d'un bras, puis de l'autre, puis du corps tout entier, sans que le sujet, une fois réveillé, ressentit la moindre fatigue.

Les épreuves de lucidité somnambuliques, bien que moins concluantes, ont cependant présenté un très vif intérêt. En effet, un de nos collaborateurs a obtenu de Mme Sartini non-seulement un portrait, mais aussi des renseignements d'une vérité indiscutable, sur une personne absente dont il présentait un objet lui appartenant.

Ce qui distingue surtout le commandeur Sartini, c'est la simplicité avec laquelle il procède et la conviction qu'il communique par ce moyen aux spectateurs, bien plus sûrement que par les exagérations ordinaires du charlatanisme.

— Le 25 janvier, dit le *Petit Caporal*, le prince Victor-Napoléon entreprendra un voyage à travers l'Europe. Il sera accompagné d'un précepteur, d'un général, comme aide-de-camp, et d'un lecteur, ancien préfet.

A son retour, S. A. le prince Victor entrera comme volontaire dans le 7e régiment d'artillerie.

On sait que le 7e d'artillerie est l'ancien régiment de la Fère, dont la 2e compagnie de bombardiers, à laquelle le lieutenant Napoléon Bonaparte, le futur Empereur, était attaché, est devenue la 4e batterie.

— LE GRAND ASSAUT. — Il est écrit que nous sommes à l'époque où tout se fait grand. — *Grande Revue* ou *Grand Ministère*. Voici qu'on annonce le *Grand Assaut*. Il aura lieu le Grand dimanche prochain au Grand Cirque, sous le patronage de Grands amateurs, j'ai nommé MM. Carolus Duran, le Grand peintre et Grand président de la Grande école d'escrime; Antonio de Ezpéleta, de Borda, Waskiewicz, Roulez, Franconi, de Saint-Albin.

On verra de Grands tireurs s'escrimer devant un Grand aréopage, MM. Vidal, Villain, Lafond, Chazalet, Kirchoffen, Robert, Paccaud, Marsaud, Renault, Ruzé jeune, Ruzé aîné, Haller, Rue, Rouvière, Collin, d'Estrée, Prévost, D. Robert, Berget et Ayat. MM. Casella et Lantieri tireront leur Grand sabre.

Parions qu'on n'exécutera que de Grands coups!

EXPÉDITION FRANÇAISE AU POLE NORD. — Le commandant anglais Cheyne, qui poursuit depuis plus de deux ans ses préparatifs d'expédition au pôle nord à l'aide de ballons, vient d'arriver à Montréal, annonce le *Courrier des Etats-Unis*, afin d'intéresser le public canadien à son projet de voyage aérien. Les personnes intéressées à l'entreprise désirent que ce soit une expédition anglo-américaine à organiser par souscription populaire.

Les frais s'élèveront à 80,000 francs, dont 40,000 francs doivent être recueillis dans chaque pays.

Un comité a déjà été organisé à Elisabeth (New-Jersey), et l'on se propose d'en former dans les principales villes du pays.

Le navire de l'expédition sera appelé *Crinnel*, du nom du célèbre patron de l'exploration arctique.

Le lieutenant Swatka est disposé à accompagner l'expédition.

Les trois ballons, qui coûteront 20,000 dollars, seront confectionnés en Angleterre. New-York sera le point de départ de l'expédition. Le commandant Cheyne a dit dernièrement : « Nous irons à Saint-Patrick's-Bay, ou le capitaine Nares a trouvé un immense gisement de charbon à la surface. Nous construirons une maison sur le charbon. Nous installerons des appareils et fabriquerons du gaz hydrogène pour les ballons.

« Cet endroit est à six milles du point où le navire du capitaine Nares, le *Discovery*, a hiverné en 1875-1876, est à 496 milles du rôle. Quand nous aurons le vent favorable, il nous faudra de dix-huit à vingt-quatre heures pour atteindre le pôle. »

Le commandant Cheyne dit que l'expérience de la *Jeannette* n'est qu'une autre confirmation du fait qu'il est impossible d'atteindre le pôle au moyen de navires. Dans son opinion, la région polaire est un archipel pris dans un océan de glace solide, ne présentant aucune ouverture à la navigation.

Chaque ballon sera pourvu d'un traîneau, d'un canot et de vivres pour cinquante et un jours, et lâchera du fil électrique à mesure qu'il s'éloignera, pour se tenir en communication avec la station principale.

Les aérostats seront chargés de manière à ne pas trop s'élever dans l'air, et le commandant Cheyne croit qu'il pourra descendre à dix milles du pôle. Il ne prévoit aucune difficulté du froid pendant le voyage en ballon qui aura lieu au mois de juin de l'année après le départ de l'expédition. Il dit même que les voyageurs aériens devront ôter leurs paletots pour n'avoir pas trop chaud.

L'expédition sera composée de dix-sept hommes, qui seront rejoints par trois Esquimaux au Groënland. Le gouvernement Danois a envoyé l'ordre aux autorités du Groëland de prêter toute l'assistance possible à l'expédition.

DISTRACTION D'UN SULTAN. — On annonce de Bombay qu'un certain nombre de bijoutiers anglais établis dans la capitale du Khanat de Beloudgistan, se sont adressés au gouvernement indien pour obtenir la restitution de bijoux qui leur ont été volés dans les circonstances suivantes : Le « père du peuple » (sultan), a rendu visite aux bijoutiers en question, et sous prétexte de choisir des joyaux pour ses femmes, il a fait disparaître dans ses poches tout ce qui lui a paru de bonne prise. Ce qui peut paraître singulier, c'est que ce souverain dînant chez le vice-roi des Indes, a sonstrait un service de table en or qu'il dût, il est vrai, restituer le lendemain. Deux jours avant d'avoir dévalisé les bijoutiers qui réclament, le prince indien faisait pendre sur la place publique quatre de ses sujets surpris en flagrant délit de vol. L'autorité indienne a engagé les bijoutiers anglais à quitter au plus vite Khelat, comme mesure de prudence.

— On annonce l'arrivée à Paris de miss Nouma-Hava. La célèbre dompteuse doit, avant peu, exhiber des lions au Cirque d'hiver.

Dernièrement, pendant son